

Aubenas-les-Alpes

Aubenas-les-Alpes (Aubenàs leis Aups en vivaro-alpin et en provençal) est une commune française, située dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ses habitants sont appelés les Albasecois.



La commune fait partie du Parc naturel régional du Luberon, inclus dans la réserve naturelle géologique du Luberon, et est proche de Saint-Michel-l'Observatoire. Le village est situé à 650 m d'altitude.

Les communes limitrophes d'Aubenas-les-Alpes sont Revest-des-Brousses, Saint-Michel-l'Observatoire, Reillanne et Vachères.

Histoire

Le territoire de la commune d'Aubenas est fréquenté par les hommes au Paléolithique moyen, mais c'est surtout au Néolithique que le secteur connaît une forte activité humaine. En effet, la qualité du silex affleurant dans la vallée du Largue permet le débitage de grandes lames. Débitées à la pression au levier (Renault 1998), ces supports ont été produits en grand nombre, et plusieurs de ces ateliers sont connus sur la commune. Ces lames ont été diffusées sur une vaste aire géographique. La densité de l'occupation néolithique dans la vallée du Largue a été reconnue dès le début du XX^e siècle. En 1906, M. Deydier mentionne l'existence de nombreuses carrières de [silex](#) néolithiques qui se développent sur des centaines d'hectares sur les communes de Saint-Michel-l'Observatoire, de Vachères et d'Aubenas-les-Alpes (Deydier 1905 – 1907 et 1908). L'inventaire des stations néolithiques et protohistoriques de V. Cotte, paru en 1924, recense 12 sites sur la commune d'Aubenas-les-Alpes (Cotte 1924).

Aucun indice d'occupation remontant aux âges des métaux n'est connu.

En plusieurs points de la commune, des tegulae, de la céramique commune voire de la sigillée attestent d'une occupation à l'époque gallo-romaine. Dans l'Antiquité, le territoire d'Aubenas fait partie de celui des Sogiontiques (Sogiontii), dont le territoire s'étend du sud des Baronnies à la Durance. Les Sogiontiques sont fédérés aux Voconces, et après la conquête romaine, ils sont rattachés avec eux à la province romaine de Narbonnaise. Au IIe siècle, ils sont détachés des Voconces et forment une civitas distincte, avec pour capitale Segustero (Sisteron).

Alors que le sud-est de la Gaule était une terre burgonde, le roi des Ostrogoths Théodoric le Grand fait la conquête de la région entre la Durance, le Rhône et l'Isère en 510. La commune dépend donc brièvement à nouveau de l'Italie, jusqu'en 526. En effet, pour se réconcilier avec le roi burgonde Gondemar III, la régente ostrogothe Amalasonthe lui rend ce territoire.

Appelé Albenacum, ou Castrum de Albenis au Moyen Âge, on sait peu de chose sur l'histoire du fief d'Aubenas et de son arrière-fief d'Aiguebelle. Le bourg actuel est une relique d'une agglomération qui couronnait l'ensemble de la colline autour du château. La communauté d'Aubenas relevait de la viguerie de Forcalquier. Un prieuré de bénédictins était établi au lieu-dit Saint-Jean.

La mort de la reine Jeanne Ire ouvre une crise de succession à la tête du comté de Provence, les villes de l'Union d'Aix (1382-1387) soutenant Charles de Duras contre Louis Ier d'Anjou. Un des co-seigneur d'Aubenas, Guyon de Lincel, se rallie aux Angevins en 1385, après la mort de Louis Ier.

Les vallées du Largue et de l'Aiguebelle faisaient fonctionner plusieurs moulins. Aujourd'hui, une dizaine de moulins existent encore.

Comme de nombreuses communes du département, Aubenas se dote d'une école bien avant les lois Ferry : en 1863, elle en possède déjà une qui dispense une instruction primaire aux garçons, au chef-lieu. Aucune instruction n'est donnée aux filles : ni la loi Falloux (1851), qui impose l'ouverture d'une école de filles aux communes de plus de 800 habitants, ni la première loi Duruy (1867), qui abaisse ce seuil à 500 habitants, ne concernent Aubenas. Ce n'est qu'avec les lois Ferry que les filles de la commune sont régulièrement scolarisées.

Au XXe siècle, la culture de la lavande s'implante et une distillerie est créée. Parallèlement, la culture de la vigne, destinée à la production d'un vin réservé à l'autoconsommation, est progressivement abandonnée.

SORTIES DE DECEMBRE 2014

(si la météo le permet)

TR : Trajet randonnée – TV : Trajet voiture

Bien lire les caractéristiques de la sortie, chacun doit juger sa propre capacité selon les difficultés mentionnées :

2 ★ durée entre 2 et 4 heures

moins de 900 mètres de dénivelée

3 ★ durée entre 4 et 5 heures

moins de 900 mètres de dénivelée

4 ★ plus de 5 heures (randonnée

sportive),
moins de 900 mètres de dénivelée

5 ★ durée entre 2 et 4 heures

plus de 900 mètres de dénivelée

RANDONNEES	Date	Départ	Durée	Déniv.	Difficulté
Malijai – Le Tour de Chénerilles (Trajet rando 13 km).....(TV 40 km)	01/11/14	9 h	4 h	820 m	* *
La Javie – Champourcin – St-Pierre par la Cériège (Trajet rando 12 km).....(TV 60 km)	Lundi 8	9 h	5 h	600 m	* * *
Majastres – La Croix de La Melle et Le Poil (Trajet rando 14 km).....(TV 60 km)	Lundi 15	9 h	5 h	500 m	* * *
Aubenas-les-Alpes – Les Clausses et Revest-des-Brousses (Trajet rando 13 km).....(TV 120 km)	22/12/14	9 h	5 h	200 m	* *
Digne-les-Bains – Le Plan et le Lac de Gaubert (Trajet rando 11 km).....(TV 20 km)	Lundi 29	9 h	3 h	40 m	* *

Pour information : Tous les animateurs vous accompagnent dans les différentes balades à titre bénévole. Les randonnées proposées sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques ou autres.